



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 13 JUIN 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTION PARTIELLE AU COMITÉ DIRECTEUR

A la suite des accessions/relogations de clubs au terme de la saison 2016/2017 (Agen, Bayonne et Grenoble) dont sont issus trois membres du Comité Directeur, il sera procédé à une élection partielle lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Nationale de Rugby qui se déroulera le samedi 1^{er} juillet 2017 à Montauban.

Cette élection partielle portera sur **deux sièges de représentants de clubs de TOP 14** et **un siège de représentant de clubs de PRO D2**, étant précisé que si de nouveaux postes devenaient vacants d'ici le 1^{er} juillet à la suite de la démission du Comité Directeur de représentants de clubs de TOP 14 ou de PRO D2, ils seront pourvus parmi les candidats déclarés.

Les candidatures reçues (la date limite de dépôt des candidatures au Comité Directeur était fixée au vendredi 9 juin) et validées par la Commission Électorale sont :

COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES CLUBS DE TOP 14

Jean-Jacques BERTRAND – CA Brive Corrèze Limousin

Mourad BOUDJELLAL – RC Toulonnais

Laurent MARTI – Union Bordeaux-Bègles

Vincent MERLING – Stade Rochelais

Alain TINGAUD – SU Agen Lot-et-Garonne

COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES CLUBS DE PRO D2

Frédéric CALAMEL – US Carcassonnaise

Marc CHERÈQUE – FC Grenoble Rugby

Francis SALAGOÏTY – Aviron Bayonnais Rugby Pro

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR (pour rappel)

Membres avec voix délibérative :

Le Président de la LNR,

6 représentants des clubs de TOP 14, élus par l'Assemblée Générale de la LNR,

4 représentants des clubs de PRO D2, élus par l'Assemblée Générale de la LNR,

4 personnalités qualifiées siégeant à l'Assemblée Générale, élues par les 30 clubs professionnels,

2 représentants du Comité Directeur de la FFR,

1 représentant des joueurs professionnels (Provale),

1 représentant des entraîneurs des clubs membres de la LNR (Tech XV),

1 représentant des employeurs (UCPR).

Participent également avec voix consultative au Comité Directeur :

Le Président de la FFR,

Le représentant de la Direction Nationale de l'Arbitrage (DNA),

Le Président de la Commission Médicale de la LNR,

3 personnalités « membres associés » pouvant être désignées par le Comité Directeur.

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr

